

L'an deux mille vingt le 30 juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme
MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 27/07/2020



Présents : **Alain DETOLLE, Leigh FAULKNER, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Maxime LE HUNG, Mathilde HOUZE, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET,**

Excusés : **Victoire BEAUJOU, Noémie SERRU,**

Victoire BEAUJOU donne pouvoir à Régis MOREL

DCM 2020/45 : Affectation des résultats 2019 au BP 2020- Budget Ecoquartier

Le Conseil Municipal

Après avoir approuvé le CA 2019 statuant sur l'affectation de ce même exercice, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Résultats antérieurs reportés en fonctionnement : - 0,44

Résultats antérieurs reportés en investissement : + 14 381.95

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2019 :

Solde de l'exercice : - 3 207.59

Résultats antérieurs reportés : + 14 381.95

=====
+ 11 174.36

Restes à réaliser :

Sur dépenses d'investissement : 0,00

Sur recettes d'investissement : 0,00

=====
0,00

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution : + 11 174.36

Solde des restes à réaliser : 0,00

=====
+ 11 174.36

Résultats de fonctionnement : - 0.13

Résultats antérieurs : - 0.44

=====
0.57

Affectation des résultats :

001 : excédent d'investissement :	+ 11 174.36
002 déficit de fonctionnement :	- 0.57
1068 ex. fonctionnement capitalisés :	0,00

À Faux la Montagne, le 28/10

La Maire

C.MOULIN

P.O.

